

Opinion de la Chambre des députés

Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions

Une bioéconomie durable pour l'Europe :

Renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement

**COM (2018) 673**

1. Salue et soutient le souci d'une bioéconomie européenne durable, qui contribue à la consolidation de la base industrielle de l'Union européenne en créant de nouvelles chaînes de valeur et des processus industriels plus écologiques et plus rentables.

2. Rappelle qu'une priorité européenne est la nécessité de soutenir financièrement le maintien d'écosystèmes sains en tant qu'objectif auquel la bioéconomie contribue pleinement, ainsi que la valorisation du potentiel de la bioéconomie circulaire afin de fonctionner avec succès au niveau de la ville par le biais de plans développement urbain circulaire, qui sont des instruments majeurs pour générer des gains économiques et environnementaux.

3. Souligne la nécessité d'une planification et d'une mise en œuvre cohérentes des programmes de recherche et des initiatives d'innovation au niveau de l'Union européenne, afin que l'approche stratégique d'application des résultats de l'innovation repose sur la recherche d'avantages économiques, sociaux et environnementaux, tout en encourageant la bioéconomie.